



6



Inauguration
Ehpad

17



Travaux

19



Fête au village et
vide grenier

SOMMAIRE



18



19

Calendrier 2^{ème} semestre-2011

Soirée du Multiclub -----**25 Juin**
 Fête des bords de Marne -----**26 Juin**
 Feu d'artifice Intercommunal
 à Lagny -----**13 Juillet**
 Forum des associations -----**10 Septembre**
 Concours de pêche enfants----**10 Septembre**
 Concours de pêche adultes----**11 Septembre**
 Cérémonie du 11 Novembre ---**11 Novembre**
 Vœux du maire-----**17 Décembre**

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
 Dépôt légal : n°97 ARC 013

Directeur de la Publication :
 Georges CARRE

Rédaction et photos :
 Commission Communication
 & Information de la Mairie Dampmart

Conception - impression :
 AZAPRIM : 01 60 07 79 45
 tirage : 1 400 ex



Vie communale

Budget 2011 4
 Motion Pôle gare 5
 Inauguration de l'Ehpad 6

Vie scolaire

Accueil de loisirs 7

Sécurité

Gens du voyage 8
 Infos sécurité 8

Urbanisme

Diagnostic (PLU) 9
 Aide gratuite du conseil général 17
 Travaux rue de la République 17

Vie Locale

Carnaval 18
 Enseignement musical 18
 Fête au village et vide-grenier 19
 Galette et loto des anciens 19

Le coin des associations

Les z'improbables 20
 Compagnie d'arc 20
 Echec 20
 Boxe 21

Informations et communications

Un peu d'histoire 22
 Infos mairie 23
 Etat civil 23



Editorial du Maire

Vos élus viennent de voter le budget de la commune pour l'année 2011

C'est un budget qui permet de préparer la commune pour les années à venir sur les investissements de grande ampleur (je pense notamment au projet scolaire) et qui anticipe l'avenir avec un objectif mesuré.

A la suite des réunions de riverains, la commission finances a pris en compte et a proposé d'inscrire au budget les investissements sur des actions qui devront être initiées cette année pour la sécurité, la circulation et le stationnement. Nous allons procéder à l'établissement d'un calendrier prévisionnel de réalisation de ces travaux rue par rue.

Autre investissement important qui démarre cette année, c'est le local technique, qui permettra de disposer d'un outil adapté pour une ville de plus de 3000 habitants. La mise à disposition est prévue pour le 1^{er} trimestre 2012.

Autre axe important pour la commune qui permettra de projeter Dampmart pour les 20 ans à venir, c'est la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui est obligatoire et soumise pour 2013 à une nouvelle version, le "PLU Grenelle".

Ce budget, comme les années précédentes, prend en compte les investissements consa-

crés à la poursuite de la sauvegarde de notre patrimoine. Ces investissements permettent de se positionner dans l'avenir sur une baisse significative de nos émissions CO2 et ainsi de se préparer aux nouvelles réglementations en termes de consommation d'énergie et d'émission CO2 pour les bâtiments publics.

La réforme territoriale est passée par là et modifie la redistribution des impôts sur les ménages par le biais des taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti. La part de l'impôt sur ces taxes perçu par le département est déplacée à partir de 2011 vers les intercommunalités. Ce déplacement vient remplacer, en partie la taxe professionnelle perçue par l'intercommunalité et la baisse de la dotation de fonctionnement.

Dans ce numéro, vous pourrez revivre aussi les grandes manifestations communales du printemps qui ont montré une fois de plus un Dampmart dynamique, enthousiaste grâce à votre participation et celle des nombreux bénévoles.

Merci à tous !

Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart

Budget 2011

Consolider le présent et préparer l'avenir

Dès l'automne 2010, la Municipalité a travaillé sur le projet de budget 2011. Cependant, les dotations de l'état, qui représentent 30 % de nos recettes ont été communiquées tardivement dans le courant du mois d'avril 2011 ne permettant pas un vote avant le 30 avril.

Ce retard dans la notification des dotations mais aussi des bases locatives qui permettent d'évaluer les recettes fiscales est préjudiciable pour le bon fonctionnement de la commune car peut geler certaines dépenses dans l'attente du vote du Conseil Municipal. Mais hélas, il faudra s'habituer à l'incertitude grandissante sur nos recettes liées aux décisions de l'Etat. Avec un peu de recul sur l'année 2010, nous pouvons constater de manière concrète et chiffrée des résultats positifs de certaines politiques mises en œuvre les années passées.

- Certaines charges de fonctionnement réduites par rapport à 2009 :
 - charges à caractère général.
 - charges de gestion courante.
- Un impact positif des investissements antérieurs qui se matérialise :
 - Energie et électricité : -7,5% par rapport à 2009.
 - Chauffage urbain, -17,9% par rapport à 2009.
- Des tarifs des services communaux stables en contexte de crise :
 - Réflexion sur la modification du quotient familial pour l'accueil de loisirs.

L'année 2010 a été également l'occasion de préparer les investissements majeurs dans leur phase essentiellement administrative qui permet pour 2011 de se concentrer sur leur réalisation.

- Local pour les services techniques :
 - Maître d'œuvre retenu.
 - Travaux prévus en 2011.
- Projet scolaire englobant la maternelle et l'élémentaire :
 - Concertations déjà entamées avec l'Education Nationale, les parents d'élèves et les riverains.
- Diagnostique du Plan Local d'Urbanisme.

Au final, par petites touches, de nombreuses actions ont été menées, certes pas toujours visibles de l'extérieur, mais qui apportent une vraie valeur dans l'utilisation des bâtiments par les habitants et ceux qui y travaillent. Certaines dépenses réalisées aujourd'hui permettent aussi d'éviter d'avoir demain un lourd fardeau financier à porter si nous ne prenons pas soin de notre (maigre) patrimoine communal.

- Travaux sur la chaufferie :
 - Bâtiments école élémentaire Blanchet, mairie et gymnase.
- Changement de luminaires pour une consommation plus économe :
 - Bâtiments école élémentaire Blanchet, mairie et école maternelle Gambetta.
- Remplacement de fenêtres et installation de stores/rideaux dans les écoles.

Dans la mesure de nos moyens, notre but est toujours la recherche de l'amélioration des services qui vous sont apportés. Les réunions de riverains organisées l'année dernière nous ont d'ailleurs permis d'être à votre écoute sur ces sujets et d'échanger sur des axes de progrès. Quelques exemples pour 2010 dont des prolongements positifs sont attendus pour 2011 :

- Arrivée du Policier Municipal et réalisation du diagnostique sur la sécurité de nos rues.
- Investissement dans du mobilier et des jeux pour des classes et l'accueil de loisirs.
- Achat de gradins et de grilles d'exposition pour les manifestations communales et associatives.
- Soutien aux associations et aux propositions culturelles nouvelles.
- Investissement dans une lame de

déneigement (6.300 €).
Le budget 2011 met l'accent sur les grands domaines prioritaires :

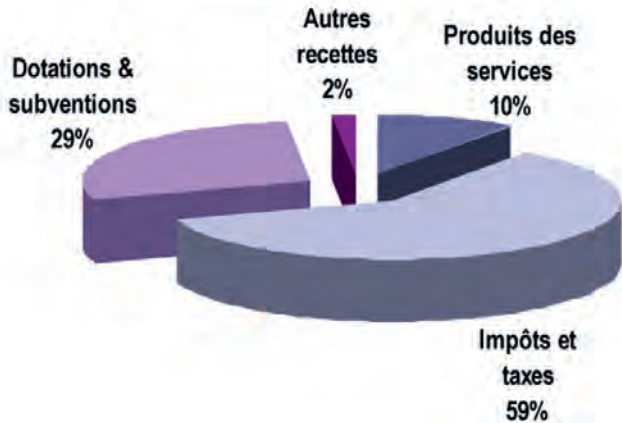
- Renforcer la sécurité de nos rues et trottoirs.
- Aménager/réparer certaines voiries.
- Poursuivre la rénovation et l'entretien des bâtiments communaux, dans une démarche de développement durable.
- Réaliser le local technique.
- Préparer le chantier de la future école.

Le potentiel fiscal de la commune restant très limité, inférieur de 30 % à la moyenne des communes de taille similaire (source : ministère des finances) en raison notamment de la faiblesse du nombre d'entreprises sur la commune, ne laisse comme levier d'action pour nos finances que la maîtrise des coûts et la fiscalité. Nous nous efforçons de conjuguer une rigueur dans les dépenses pour que chaque euro soit utile ainsi qu'une fiscalité juste et raisonnable au regard de ce qui se fait dans le département. L'endettement de la commune va également se réduire sur 2011 permettant de libérer des capacités d'investissement. (Graphique 1)

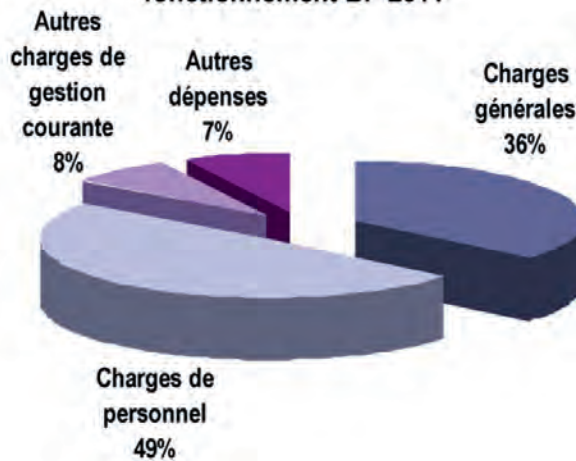
Nous pourrions ainsi faire face aux dépenses à venir, aidés par le Trésor Public qui contrôle et conseille la commune ainsi que par un outil de simulations budgétaires dont la commune s'est dotée. Nous aurons l'occasion tout au long de l'année de vous détailler dans nos publications municipales l'utilisation des ressources communales, guidés par le souci constant de l'intérêt général.

Pour la commission Finances,
Sylvain Guillebaud

Répartition des recettes de fonctionnement BP 2011

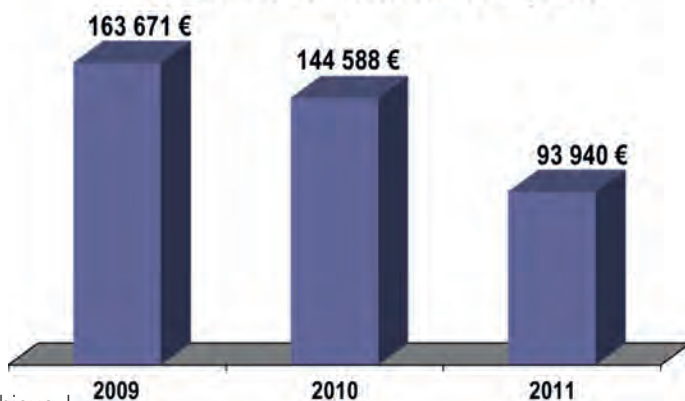


Répartition des dépenses de fonctionnement BP 2011



Source : Projet de BP 2011.
Donnée hors « Virement à la section d'investissement » et « Résultat du fonctionnement reporté »

Evolution de l'annuité d'emprunt



Graphique 1

Motion Pôle gare

La fin des travaux du pôle Gare et la gestion des accès et parkings à venir posent beaucoup de questions aux Dampmartois et à la municipalité. Aussi, vos élus ont interpellé à de nombreuses reprises le Conseil Communautaire de Marne et Gondoire sur les conditions et tarifs de mise en œuvre des parcs de stationnement. Devant l'absence de réponses probantes, le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité la motion ci-après pour affirmer la position et les demandes de la Commune de Dampmart.

Le conseil municipal de dampmart rappelle les éléments suivants :

- la restructuration du pôle gare avait pour objectif de réaménager un nœud de échange et de circulation essentiel pour tout un bassin de population
- de nombreux habitants de Dampmart et au-delà de bien d'autres communes utilisent au quotidien le service public de transport en communs ferroviaire pour se déplacer dans toute l'agglomération parisienne et plus particulièrement vers Paris et Meaux
- les dessertes locales de transports publics, pour des raisons anciennes, restent limitées tant par leur maillage (distance entre le domicile et le pôle gare) que dans leurs plages horaires (attentes longues en journée entre deux bus, dernier départ de la gare de Lagny – Thorigny en direction de Dampmart à 20h le soir)
- les habitants de notre village ont de fait un besoin évident d'utilisation de leur véhicule : écoles distantes (notamment collège), commerçants et centres de soin éloignés, gardes d'enfants non nécessairement sur la commune, ...

Compte tenu de ces éléments et des récentes décisions prises au sein de la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire, constatant que les interventions sur ces sujets de nos représentants au Conseil Communautaire n'ont pas permis de faire changer les positions, **le Conseil Municipal de la Commune de Dampmart réaffirme avec force, par un vote à l'unanimité en séance publique :**

- son attachement à une offre de bus rapide entre la Commune de Dampmart et le pôle Gare, avec un maillage suffisant au sein du village, tenant compte des contraintes géographiques (pente des rues, éloignements de certaines zones d'habitations, etc...)
- sa demande auprès de la Mairie de Thorigny sur Marne de revoir sa position sur le stationnement réglementé rue Poincarre pour faciliter l'accès à la gare des populations suite à des travaux financés par la Communauté d'Agglomération.
- sa demande de maintenir, comme il avait été annoncé publiquement et prévu, la gratuité du parking situé rue de Dampmart sur la commune de Thorigny sur Marne. Rendre payant cet espace, même après travaux de revêtement, ne serait pas acceptable compte tenu de son éloignement du souterrain et de la gare routière sud.
- les engagements oraux pris devant les élus municipaux pour une tarification des futures zones de stationnement payantes à un prix voisin de celui qui était pratiqué sur les anciennes zones Parcotrain et Parking d'Intérêt Régional avant travaux soit 16 €.

La commune de Dampmart, qui n'a pas été associée sur la réflexion de la gestion des zones de stationnement et de desserte sur le pôle gare, reste disposée, dans le cadre de cette motion, à participer à toute réflexion nouvelle qui pourrait être menée dans le souci de l'intérêt général.

Voter en conseil municipal le 30 avril 2011

Inauguration de la maison de retraite

La Maison de retraite la Détente a déménagé l'année dernière pour s'installer dans des nouveaux bâtiments rue du Limonet.

A cette occasion, une inauguration avec le personnel, les résidents et leur famille ainsi que des personnalités locales a eu lieu le 24 mars dernier. Vous trouverez ci-dessous la retranscription du discours de Monsieur le Maire lors de cette cérémonie. « La Détente, c'est une longue histoire qui a commencé en juin 1981 et que bon nombre de Dampmartois connaissent parfaitement et certainement beaucoup mieux que moi.

En 1983 un deuxième établissement, « Les Lions » a été ouvert sur la commune. Puis en 1998, La Détente a été agrandie pour y recevoir les résidents des Lions. C'est en 2007 que Monsieur et Madame Copin ont cédé leur activité à la société A+ Santé.

Il faut rappeler que sans la volonté de M. et Mme Copin de créer cet établissement nous ne serions peut-être pas là aujourd'hui. Ils ont créé et géré cet établissement pendant près de 25 ans et aux noms des Dampmartois, M. et Mme Copin, nous vous en remercions. La Détente, il y a encore quelques mois, était située au sud de Dampmart au-delà de la voie de chemin fer. Cette implantation dans un cadre magnifique ne lui permettait pas de pouvoir s'agrandir et était impactée par le Plan de Protection des Risques d'Inondation. Le choix d'implanter le site sur un autre endroit était alors obligatoire.

Je voudrais saluer l'engagement sur ce dossier de M. Pellissier alors Maire de Dampmart, pour avoir réussi à faire que ce projet d'EPHAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) puisse s'installer sur notre commune. Je n'oublie pas non plus la famille Mercier qui a joué un rôle



majeur dans ce projet et la commune de Dampmart les en remercie.

L'ancien établissement au bord de Marne comptait 42 places pour 41 résidents au moment du déménagement en juillet 2010.

Après 9 mois d'augmentation progressive de l'occupation de l'établissement, il y a actuellement 77 résidents pour une capacité de 85 places (80 places permanentes et 5 places temporaires). De nouvelles entrées sont enregistrées quasiment toutes les semaines.

L'établissement compte 40 salariés en équivalent temps plein avec un fonctionnement en 24/24, soit environ 25 personnes par jour et par roulement. L'effectif a doublé en 9 mois et tous les postes ne sont pas encore pourvus. L'impact des emplois pour les habitants de Dampmart est positif, il y avait un Dampmartois en CDD à temps partiel sur l'ancien établissement, aujourd'hui, il y a 6 Dampmartois en CDI. Je salue les efforts que vous déployez M. Daquin pour recruter sur la commune tout en respectant l'obligation d'avoir des gens diplômés aides-soignants ou infirmiers.

C'est un très bel établissement implanté sur la commune, qui rayonne sur tout le secteur Est parisien, car il est attractif, moderne et convivial.

Vous accueillez des familles du secteur : de Dampmart, de Thorigny, de Lagny, de la Seine St Denis proche et depuis peu, quelques parisiens fuyants les prix de Paris.

Vous avez pris vos fonctions sur Dampmart voilà 2 ans et je me félicite d'avoir un partenaire de la vie sociale aussi engagé.

La municipalité a noué depuis longtemps, un partenariat avec La Détente sur des actions sociales comme le repas des anciens, la distribution de chocolats en fin d'année et les rencontres inter-générationnelles avec les enfants de l'accueil de loisirs.

Pour terminer, je voudrais d'une part souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents et d'autre part vous assurer de toute l'implication des élus et employés communaux. »

*Georges Carré,
Maire de Dampmart*

Accueil de loisirs de Dampmart

Bonjour à tous, un grand merci aux parents du péricolaire, venus nombreux le mardi 8 février 2011, pour le spectacle des enfants.

Chansons anciennes, sketches et danses ont animé cette belle soirée. Joie et fierté pour les enfants devant leurs parents et compliments pour la mise en place de ce spectacle aux animateurs. QUE DU BONHEUR.....

Le lendemain, mercredi 9 février 2011, les chansons anciennes et les danses sont reprises, quelques nouveaux sketches et devinettes viennent compléter ce nouveau spectacle pour les personnes âgées de la maison de retraite. Confortablement installées dans ce nouvel espace, spacieux et lumineux, les personnes de la maison de retraite sont venues nombreuses assister au spectacle, ainsi que le personnel.

Beaucoup d'émotion à l'écoute de ses chansons anciennes, qui rappellent bien des souvenirs à nos anciens. Tous participent du bout des lèvres, Edith Piaf, Charles Aznavour ou encore Claude François, remémorent quelques souvenirs lointains. Avant de partir, nous avons l'immense joie d'écouter une chanson d'une personne de la maison de retraite, que nous remercions de la part des enfants et de l'équipe d'animation.

Beaucoup de préparation pour ces spectacles, mais quelle récompense de retrouver les enfants, les parents, les personnes âgées, dans des moments aussi chaleureux.

UN GRAND MERCI A TOUS.....

Suite des projets d'activités sur l'accueil de loisirs pour les mois à venir.

L'ensemble des enfants de l'accueil de loisirs se sont activés autour du carnaval. Robot, fusée, planètes, et bonhomme carnaval envahissent l'accueil de loisirs, pour la décoration du char. Les enfants de 3/5 ans de l'accueil de loisirs vous ont préparé quelques décorations de Pâques, que vous avez pu admirer dans votre village, place de l'église et à l'entrée



du village. Des décorations printanières seront disposées dans les jardinières, rue Lafayette. Animatrices de ce groupe Clotilde et Nicole.

Action humanitaire. Beaucoup de boîtes de pièces jaunes ont été remises à la poste. Nous avons reçu les remerciements de la Fondation des Hôpitaux de France, pour avoir participé à l'opération Pièces Jaunes en faveur des enfants et des adolescents hospitalisés. Merci à tous de votre générosité. Samedi 28 mai 2011 de 10h30 à 13h les enfants de l'accueil de loisirs ont exposé leurs peintures. De nombreuses personnes sont venues admirer le travail réalisé. A bientôt.

L'équipe d'animation



Installation des gens du voyage sur la commune de Dampmart

Début avril 2011, la mairie a été informée que des « gens du voyage » étaient en repérage en haut de la rue Clément Brévard pour s'installer sur l'aqueduc de la DHUIS, au même endroit qu'en 2010.

Avec la collaboration des espaces verts et des domaines forestiers, nous avons décidé de sécuriser le site : installation de grosses pierres et labourage d'une parcelle. Nous tenons à cet effet à remercier Monsieur Dany VANBUTSELE pour sa réactivité à faire des sillons, interdisant ainsi l'accès à tout véhicule.

Malgré notre vigilance, le 13 avril 2011, les « gens du voyage » se sont installés sur 2 parcelles, chemin des sables, et nous avons rapidement contacté les propriétaires de ces terrains qui n'ont ni réagi, ni porté plainte.

Le 14 avril, le policier municipal s'est déplacé sur site pour connaître les intentions de ces nouveaux Dampmartois qui ont indiqué qu'ils resteraient quelques mois.

Lors de ses patrouilles, le policier municipal a effectué régulièrement des prises de contact avec les gens du voyage. Le

jeudi 19 mai 2011, en présence d'un élu, les gens du voyage ont assuré que leur départ s'étalerait entre fin mai et fin juin.

Le dimanche 22 mai une dizaine de caravanes ont quitté l'une des parcelles pour grossir la seconde et aussitôt, la famille DAMOISELET a labouré le terrain pour éviter de nouvelles invasions. Nous l'en remercions.

Le 25 mai à la demande de la mairie, l'entreprise Jean Lefèvre a déposé de la terre rue Clément Brévard et rue de Carnetin afin d'éviter le passage et l'envahissement de la Dhuis.

Le maire et les adjoints sont vigilants sur ces installations, mais la présence des gens du voyage nous échappe quelque peu dans la mesure où les procédures judiciaires sont longues et très compliquées. Le pouvoir de la mairie est d'autant plus limité lorsque les installations se font sur des terrains privés dont les propriétaires ne portent pas plainte.

Nous faisons notre possible pour que les gens du voyage acceptent de s'installer dans les aires qui leur sont destinées plutôt que dans des endroits non autorisés.



Dépôts sauvages

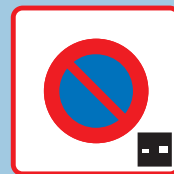
La police municipale vous informe, que lors de ses patrouilles et plus particulièrement dans la zone rurale de Dampmart, elle constate régulièrement la présence de nombreux dépôts d'ordures composés de tôles en fibrociments (amiante) et de gravats etc... Ces dépôts ne sont pas autorisés, nous vous rappelons que des déchetteries sont à votre disposition dans les villes de Saint-Thibault-des-Vignes et Chanteloup en Brie. **Tous les dépôts sauvages sont interdits et peuvent être verbalisés «amendes pouvant aller de la 2^{ème} classe à la 5^{ème} classe» (de 150 à 1500 €)**



Opération tranquillité vacances (OTV)

Pendant les vacances scolaires la police nationale et municipale effectue des Opérations Tranquillités Vacances. Pour en bénéficier, il est impératif que vous vous inscrivez auprès du commissariat de police nationale proche de votre domicile ou en vous rendant au poste de police municipale en mairie. Les services de polices concernés renforceront leur surveillance sur les habitations inscrites.

Plan de stationnement



Les travaux de marquage au sol ainsi que la pose de panneaux de signalisation sont en cours de réalisation dans chaque rue. Les arrêtés municipaux sont prêts à être signés dès la fin des travaux. Une information précisant la transformation du plan de stationnement rue par rue sera déposée dans votre boîte aux lettres dès que tous les travaux seront terminés.



PLU

Dampmart

Plan Local d'Urbanisme

Documents établis en janvier 2011



Diagnostic PLU de Dampmart Points forts, Points Faibles

En décembre 2008, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de doter la commune de Dampmart d'un Plan Local de l'Urbanisme (PLU).

Un premier encart paru dans l'écho de Dampmart n° 98 explicite les principes fondamentaux du PLU :

- document juridique,
- cadre du développement de la commune pour les années à venir en terme de population, d'aménagements, d'environnement, etc.

Le présent dossier a pour objectif de vous présenter les résultats des travaux menés pendant la première phase d'étude, celle du diagnostic.

LES POINTS FORTS

Des atouts communaux qu'il convient de préserver, valoriser, renforcer.

- Un environnement de qualité (boisements, boucle de la Marne, zone Natura 2000...) à préserver.
- Une activité agricole toujours prospère et importante en terme d'occupation des sols à pérenniser.
- Du foncier disponible dans le cadre du POS existant.
- Un patrimoine bâti remarquable et une morphologie urbaine caractéristique.
- Un réseau de liaisons douces à préserver, et à renforcer.
- Une commune attractive, comme en témoigne le dynamisme démographique constaté entre 1968 et 1982 et depuis 1999.
- Un potentiel pour l'activité de loisirs et de tourisme à valoriser.

LES POINTS FAIBLES

Des contraintes et dysfonctionnements qu'il s'agit d'intégrer et de résorber.

- Un niveau d'équipements publics insuffisant à développer, et un potentiel fiscal bas.
- Des problèmes en terme de circulation.
- Des difficultés liées à l'étroitesse des rues et au relief pour le développement des déplacements doux (vélos et piétons) et des transports en commun.
- Un taux de logements sociaux de 8,6 % en 2008, 135 logements manquants pour atteindre l'objectif de 20 % fixé par la loi SRU, mais 80 nouveaux logements sociaux programmés à court/moyen terme.
- Une population plutôt vieillissante, avec une sur-représentation des plus de 65 ans et sous-représentation des 0-20 ans par rapport aux moyennes communales de référence.
- Un parc immobilier peu diversifié (typologie, taille des logements) mais des programmes récents ou futurs (ZAC) amorçant une inversion de tendance.
- Un taux de vacance en progression entre 1990 et 2006, et une certaine vétusté du parc de logements.
- Un développement économique et commercial freiné notamment par l'enclavement de la commune (absence de franchissement de la Marne).
- L'existence de risques naturels (inondations, retrait-gonflement des argiles...) et d'un relief marqué.

Dans un prochain article nous vous présenterons le projet d'aménagement et de développement durable. Ce document, véritable expression de la vision politique du Dampmart futur pour les 10 à 15 ans à venir est actuellement en



cours d'élaboration dans un cadre juridique formalisé et en prenant en compte les critères du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) et du Schéma de Cohérence Territoriale (le SCOT) à l'échelle plus locale du SIEP (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation) Marne Brosse et Gondoire soit toutes les communes de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, plus les deux communes de Montévrain et Bussy-Saint-Georges.

*La commission Etude et
Aménagement futur du territoire*

Le document "Diagnostic PLU de Dampmart" est consultable en Mairie. Un registre est ouvert à la disposition des dampmartois pour recueillir vos commentaires et remarques.



Plan Local d'Urbanisme de Dampmart

La loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) adoptée le 13 décembre 2000, modifiée par la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 a remplacé les Plans d'Occupation des Sols (POS) par les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Aujourd'hui, la transformation du POS en PLU est l'occasion pour les Dampmartois de participer aux choix de développement et d'aménagement futurs de Dampmart au cours des dix prochaines années.

Ce document présente une synthèse du diagnostic territorial. Les documents complets sont consultables en mairie, et un registre est à votre disposition pour consigner vos remarques.

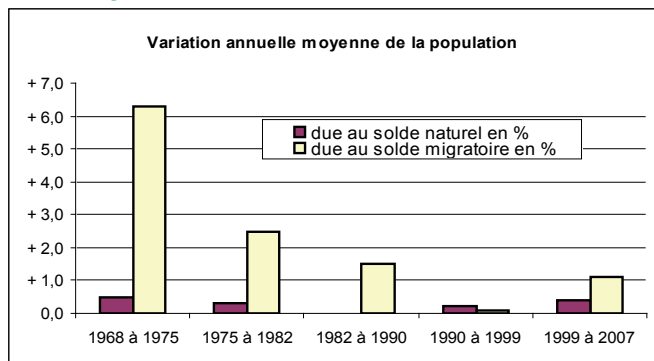
DIAGNOSTIC TERRITORIAL- ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE

● Une croissance démographique importante au cours des années 1960-1970, qui ralentit par la suite.

Années	Habitants	Variation de pop.	Taux d'accroiss. annuel moyen
1968	1243	/	
1975	1963	720	6,70%
1982	2390	427	2,90%
1990	2693	303	1,50%
1999	2759	66	0,30%
2007	3092	399	1,40%

Source : recensements INSEE

● Une croissance de population principalement due au solde migratoire.



Source : recensements INSEE.

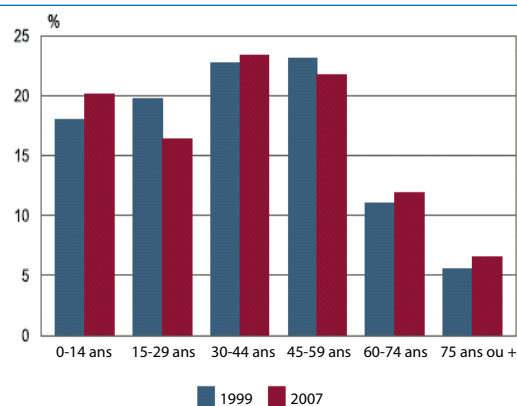
● Une population vieillissante

- Sous-représentation des moins de 20 ans,
- Sur-représentation des plus de 65 ans (chiffres à relativiser légèrement du fait de la présence de l'EHPAD de 40 lits en 2007, 85 lits aujourd'hui).

Léger vieillissement de la population sur la période 1999-2007 :

- recul global des 0-30 ans
- progression des plus de 60 ans

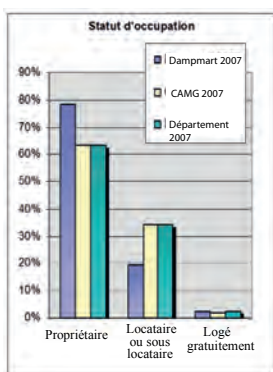
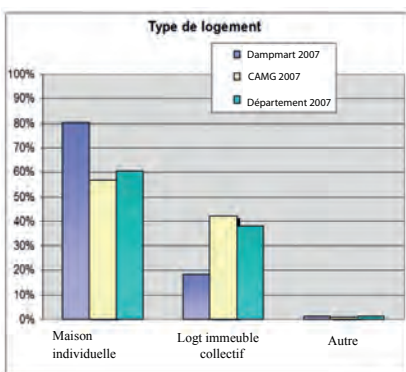
Mais progression de 0-14 ans.



● Un parc immobilier dominé par les logements individuels et les propriétaires occupants

Fin 2006, le parc immobilier se compose d'environ 1250 logements. La création de 93 logements nouveaux a été autorisée entre 2007 et 2010 par la Municipalité.

En 2007, plus de 80% des résidences principales sont des maisons individuelles ou fermes et l'on compte 78,2 % de propriétaires dans la commune.



● Un parc de logements sociaux insuffisant

L'article 55 de la loi SRU impose à la commune d'atteindre un taux de 20 % de logements sociaux dans son parc de résidences principales.

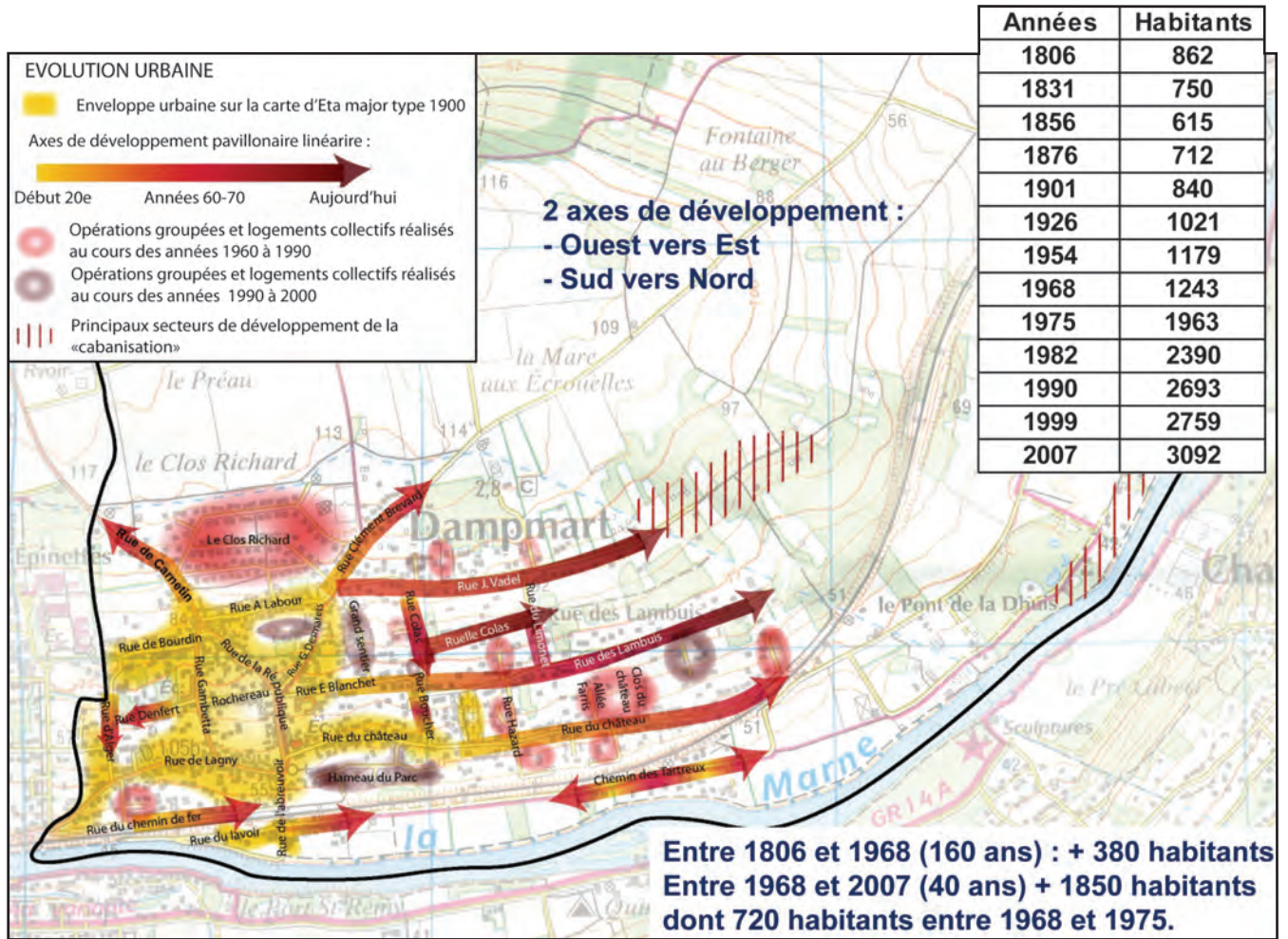
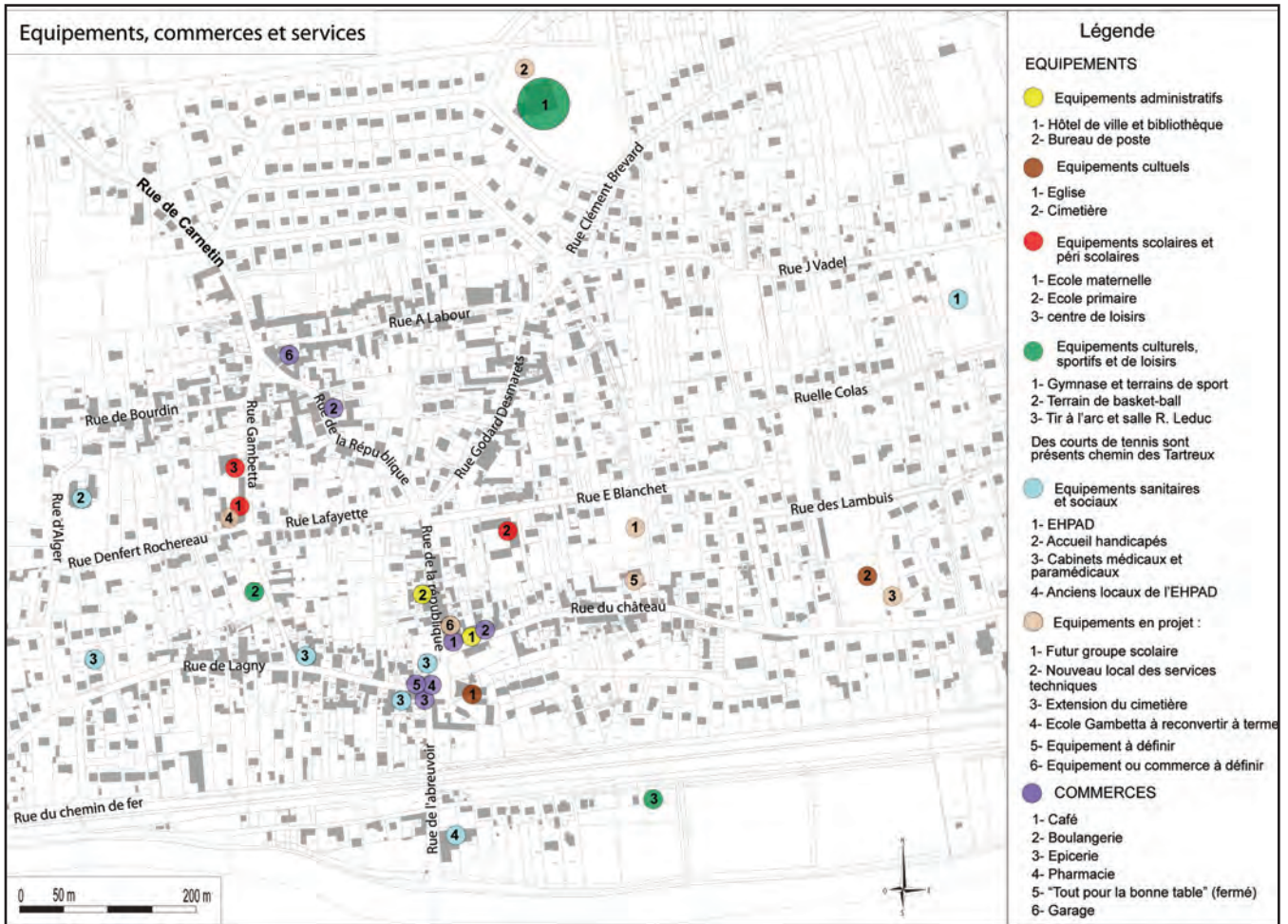
Ce taux est de 8,6 % en 2008 sur Dampmart, soit 102 logements.

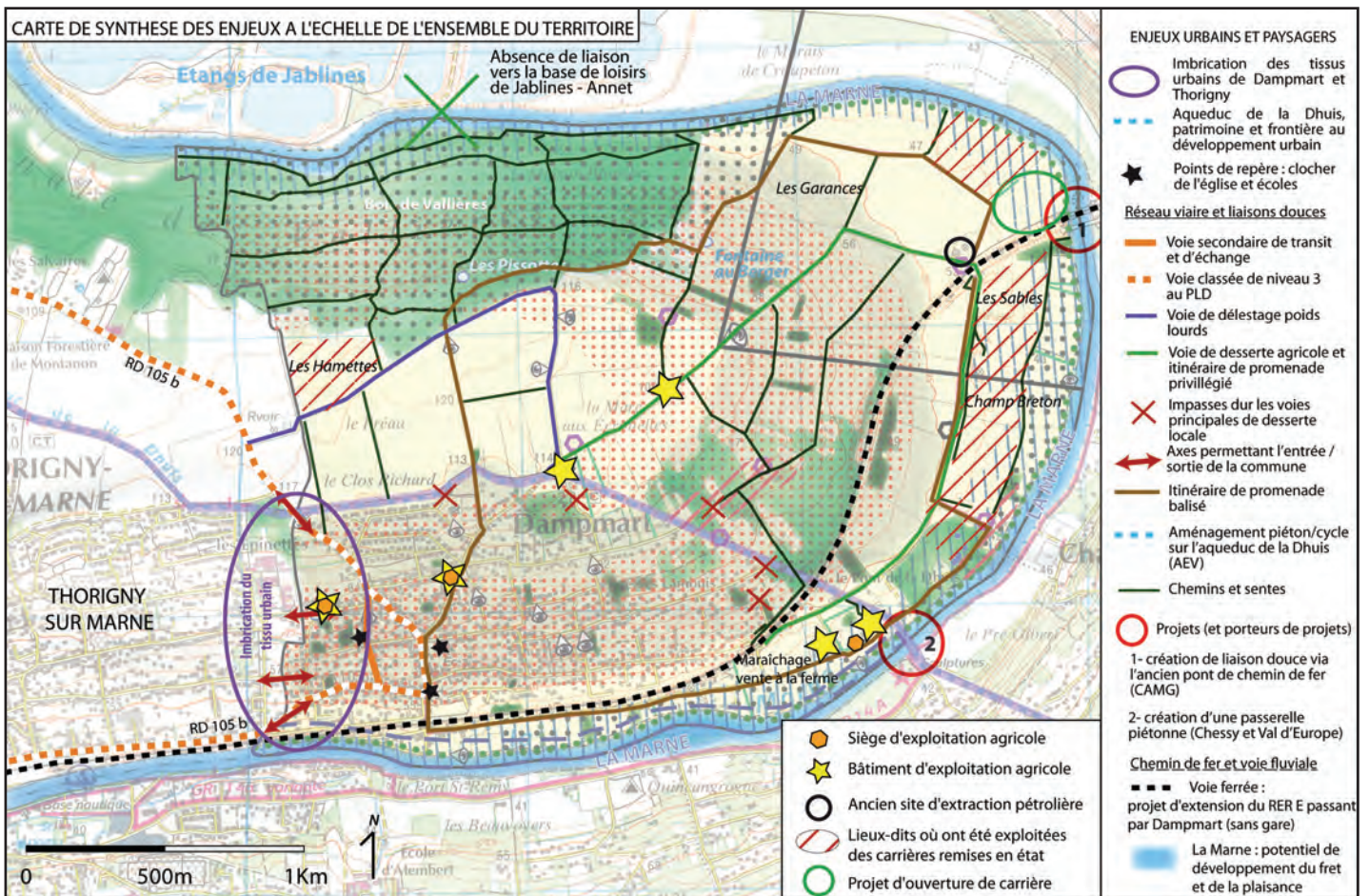
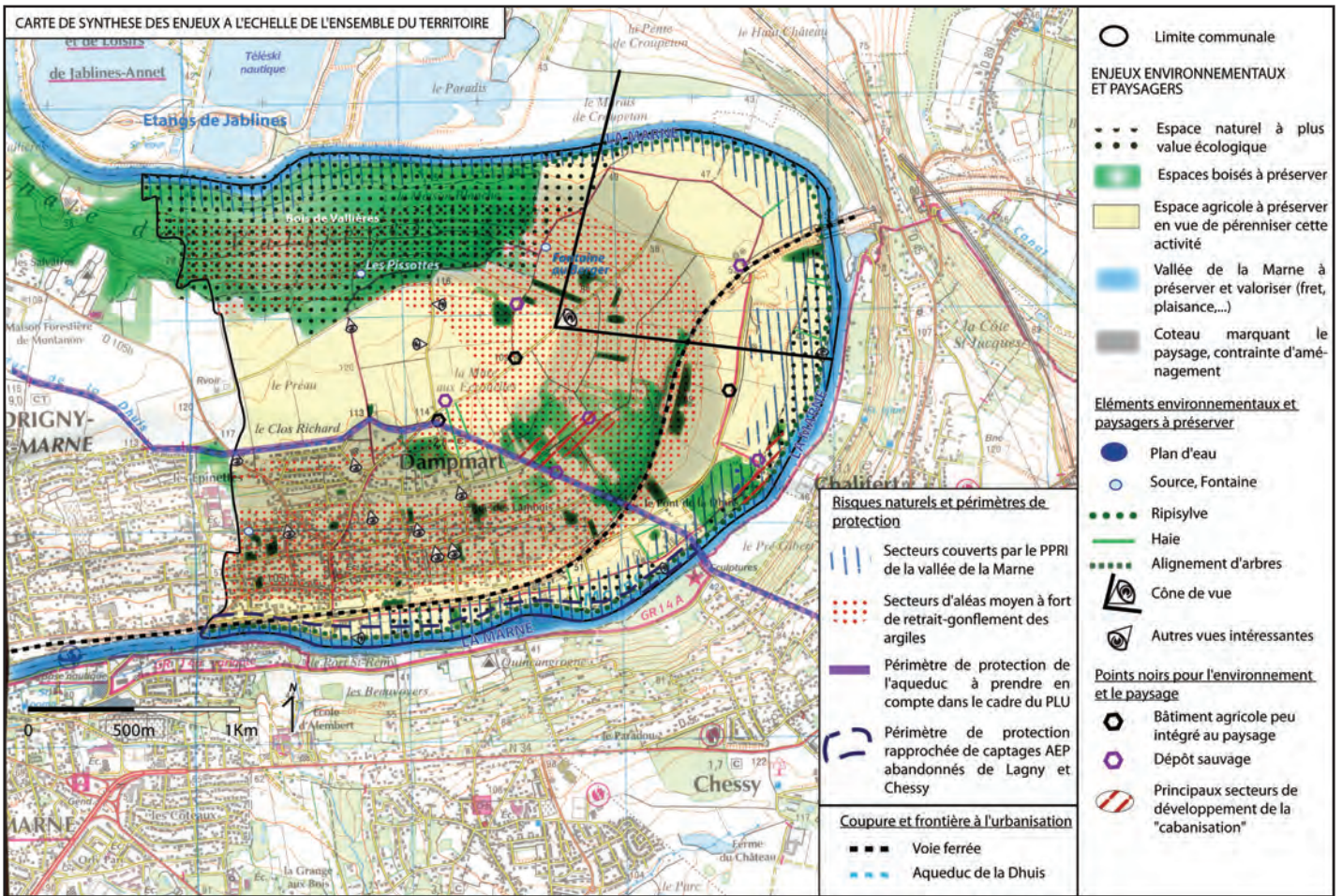
80 logements sociaux sont programmés à l'horizon 2014, ce qui permettra d'amorcer un rattrapage.

Nb de RP*	Nb de logements sociaux	% de logements sociaux	Nb de logements manquants	Nb de logements sociaux
2008	2008	2008	2008	2010
1185	102	8,60%	135	102

* RP : résidences principales

Source : direction départementale des territoires 77





Le diagnostic a mis en évidence :

- d'une part les atouts communaux qu'il convient de préserver, valoriser, renforcer :

- un **environnement de qualité** (boisements, boucle de la Marne, zone Natura 2000...) à préserver,
- une **activité agricole toujours prospère** et importante en terme d'occupation des sols à pérenniser,
- du **foncier disponible** dans le cadre du POS existant
- un **patrimoine bâti remarquable** et une morphologie urbaine caractéristique,
- un réseau de **liaisons douces** à préserver, et à renforcer
- une **commune attractive**, comme en témoigne le **dynamisme démographique** constaté entre 1968 et 1982 et depuis 1999.
- un potentiel pour l'**activité de loisirs et de tourisme** à valoriser.

- d'autre part des contraintes et dysfonctionnements qu'il s'agit d'intégrer et de résorber :

- un niveau **d'équipements publics insuffisant** à développer, et un **potentiel fiscal bas**
- **des problèmes en terme de circulation**
- des difficultés liées à l'étroitesse des rues et au relief pour le développement des **déplacements doux** (vélos et piétons) et des transports en commun
- un taux de **logements sociaux** de 8,6 % en 2008, 135 logements manquant pour atteindre l'objectif de 20 % fixé par la loi SRU, mais 80 nouveaux logements sociaux programmés à court terme
- une **population plutôt vieillissante**, avec une sur-représentation des plus de 65 ans et sous-représentation des 0-20 ans
- un **parc immobilier peu diversifié** (typologie, taille des logements) mais des programmes récents ou futurs (ZAC) amorçant une inversion de tendance
- un **taux de vacance en progression** entre 1990 et 2006, et une certaine **vétusté** du parc de logements
- un développement économique et commercial freiné notamment par l'enclavement de la commune (absence de franchissement de la Marne)
- l'existence de **risques naturels** (inondations, retrait-gonflement des argiles...) et d'un relief marqué.





Plan Local d'Urbanisme

Mairie de Dampmart – 7, rue du Château 77400 Dampmart

Aide gratuite du Conseil Général aux particuliers

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E)

Les particuliers peuvent s'adresser au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) lorsqu'ils ont besoin de conseils pour restaurer, agrandir ou rénover leur habitation. Toutefois, l'architecte du CAUE ne pourra pas être chargé de la maîtrise d'œuvre.

Le CAUE a un rôle d'information, de sensibilisation et de formation en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Il est représenté à la commission départementale d'urbanisme et à la

conférence permanente du permis de construire.

Contact :

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement
27, Rue du Marché 77120 Coulommiers
Tél : **01.64.03.30.62**

Commission travaux urbanisme

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

Marne et Gondoire

Travaux d'assainissement rue de la République

Depuis huit années, les différents concessionnaires se sont relayés afin de rénover l'ensemble des réseaux : chantier du gaz, eau potable, et autre, sur la route départementale 105B.

La communauté d'agglomération de Marne et Gondoire met en œuvre depuis 2009 un programme d'assainissement ambitieux de mise en séparatif sur son territoire. Dans ce cadre, la commune de Dampmart bénéficie de ces travaux très coûteux et importants.

La première tranche sur la rue de la République est terminée. La réfection de la chaussée a été provisoirement réalisée.

Depuis l'été dernier, les travaux d'assainissement ont débuté essentiellement sur la Route Départementale 105 B - rue de Lagny, Place de l'Eglise, rue de la République et porteront ultérieurement sur la rue de Carnetin.

Cette programmation a été voulue et obtenue par les élus de Dampmart afin d'envisager la réfection totale de cette Route Départementale après avoir effectué les demandes d'aides auprès du Conseil Général.

La partie haute de la rue de la République doit commencer mi septembre pour une durée de deux mois.

A noter que la rue Arthur Boucher dont une source nous apporte depuis plusieurs mois des désagréments, sera captée d'ici la parution de notre journal municipal. Ces travaux seront intégralement pris en charge par Marne et Gondoire mais comme il s'agit d'une source cela a demandé un peu de temps en étude et autorisation.

Une fois de plus, je tiens personnellement à vous remercier pour votre contribution et votre patience afin que ces chantiers se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Laurent Delpech, pour la commission travaux



Carnaval 2011

**Une année de plus pour le carnaval !
Nous tiendrons secrète l'année de sa création,
ne pouvant révéler son grand âge...**



Tous les acteurs de ce moment de convivialité se sont retrouvés cette année encore, Rue Lafayette, pour recevoir les traditionnels sacs de confettis remplis à discrétion au fil du trajet. En tête du cortège, le char de l'Accueil de loisirs, argenté et très robotisé, brillait de mille feux sous le soleil étincelant, avec à son bord des

cosmonautes, jeunes et moins jeunes. Les danseuses du Multi Club section modern jazz ont cette année encore animé par leurs danses ce défilé, déguisées en Wonder woman. Elles ont présenté leur chorégraphie tout au long du parcours, faisant un arrêt à la maison de retraite "EHPAD La détente", où nos anciens ont apprécié le divertissement. Le cortège était clos par le char des bénévoles "La forêt fantastique" qui diffusait de la musique. Nous avons tous fini cette matinée au gymnase "Roby" autour du verre de l'amitié offert par l'Association des Parents d'élèves, toujours très active, et la municipalité. Pour égayer ce moment, le feu a été mis au bonhomme carnaval confectionné par l'Accueil de loisirs. L'après midi, une trentaine de d'après-midi ont fait le déplacement à pied jusqu'à Lagny pour retrouver les chars et effectuer un parcours allant du collège Saint Laurent au quai de Marne.



Nos danseuses ont pu refaire une démonstration devant une place noire de monde. Les festivités se sont clôturées par l'embrasement de R2D2. Nous profitons de cet article pour rappeler que si vous êtes intéressés par la réalisation des chars, nous cherchons des bénévoles afin de créer une équipe autonome, avec pour mission de nous faire rêver une fois de plus. Les personnes intéressées peuvent donner leurs coordonnées en mairie. Merci encore à tous ceux et celles sans qui le carnaval ne pourrait avoir lieu. Bravo à tous et à l'année prochaine.

Commission vie locale

Enseignement musical

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Le 28 juin 2010, Marne et Gondoire s'est dotée de la compétence « enseignement musical » favorisant ainsi l'enseignement et la pratique artistique.

Cet enseignement s'appuie sur les 6 écoles existantes sur le territoire des 15 communes. Cette nouvelle compétence s'articule autour de 6 axes :

- Faciliter l'accès à la musique,
- Permettre un rayonnement artistique et pédagogique sur les 15 communes du territoire,
- Proposer une ouverture vers les différents publics,
- Permettre un élargissement de l'offre publique par la mise en place de nouveaux dispositifs,
- Créer des liens entre les différents acteurs du

territoire et développer des partenariats,

- Sensibiliser aux démarches de création et de productions artistiques et intégrer de nouvelles pratiques.

La Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire a mis en place une tarification unique pour l'ensemble des habitants du territoire de Marne et Gondoire.

Le 4 avril 2011, le conseil communautaire a voté la grille tarifaire basée sur une étude établie en 2010. Tous les détails vous seront donnés en prenant contact auprès de Marne et Gondoire.

L'enseignement musical est établi suivant plusieurs formules :

- Parcours « Formation Complète »
- Parcours « ADOS »

- Parcours « ADULTES »
- Ateliers collectifs réguliers
- Formations orchestrales
- Soutien personnalisé et ateliers collectifs ponctuels
- Location de matériel

Si cet enseignement vous intéresse, plus d'information sur le site de Marne et Gondoire : www.marneetgondoire.fr/Musique-en-Marne-et-Gondoire.html

Pour contacter Marne et Gondoire.

Tél. : **01 60 35 43 50**

Fax : 01 60 35 43 63

Courriel :

accueil@marneetgondoire.fr

Fête au village et vide-grenier le 8 mai dernier

Cette année, la commission vie locale a décidé de regrouper la Fête au village et le Vide-grenier.

Un choix très judicieux, plébiscité par les exposants et les visiteurs. De plus, le temps chaud et sec n'a pas gâché la fête. Les visiteurs ont trouvé plus pratique le stationnement, le site plus aéré, moins exigu qu'au terrain de basket. Les exposants ont également eu le même sentiment positif. Nous en sommes très contents. Une seule question toujours en suspens : la date identique avec le vide-grenier de Lagny sur Marne. Les visiteurs apprécient car ils peuvent passer de l'un à l'autre facilement. D'où une réflexion à mener pour l'année prochaine.

La fête au village aussi a fait le plein, grâce aux structures gonflables, qui ont eu un succès formidable. Les enfants s'en sont donnés à cœur joie et même certains adultes. Certes sous le soleil implacable le plastique était très chaud, mais cela n'a pas empêché tout le monde de s'amuser. Pour se refroidir, les scouts de Conches proposaient des activités plus calmes, à l'abri d'un bamum, aidés par deux bénévoles qui maquillaient les enfants.

Les parents d'élèves ont eux aussi participé activement à cette fête, par leur présence et par le prêt de jeux d'adresses. Les enfants pouvaient après passage à chaque stand compléter une carte qui leur per-



mettaient d'obtenir de monsieur le Maire, un petit cadeau. L'association des Nounous "Le petit Dampmartois" a également contribué à cette réussite en tenant une structure gonflable et une pêche à la ligne.

Dans l'après-midi un spectacle s'est tenu dans le gymnase, où les enfants ont appris à danser sur des airs de samba, cha-cha et autres, moment clôturé par un goûter. N'oublions pas le repas. Ceux qui le souhaitent ont pu être se restaurer auprès de l'équipe du "Café de la Mairie". Toutes ces activités ont été proposées gratuitement, ce qui a surpris beaucoup de monde.

Un grand merci à toutes et tous pour ce



grand moment partagé. Donc à l'année prochaine, pour la suite...

Commission vie locale

Galette et loto des anciens



Dans une ambiance conviviale et de bonne humeur, nos anciens se sont vus offrir un après-midi très agréable et divertissant. Le 15 Janvier, ils ont pu participer à un loto organisé par la Mairie, assorti de nombreux lots qui ont fait le bonheur de tous. La délicieuse galette des rois servie au cours de l'après midi a été très appréciée de tous. Cette rencontre a été une façon d'oublier un moment de solitude pour certains d'entre eux. Merci à la Mairie pour cette manifestation très réussie.

Un participant

Les Z'Improbables, Théâtre d'improvisation...



"Rien n'est écrit, tout est à construire"

En ce début d'année, les Z'improbables se sentirent l'âme de joyeux explorateurs, prêts à larguer les amarres, portant fièrement le drapeau dampmartois. Moussaillons de l'improvisation, ils sortirent leurs plus belles valises pour partir à l'aventure, matchs d'improvisation à la def ! C'est chargé d'enthousiasme qu'ils prirent la route, vers Pully-et-Charbeaux et Francheval, contrées lointaines du département des Ardennes qui furent les 5 et 6 mars le théâtre de deux matchs d'improvisations. Ils furent chaleureusement accueillis, applaudis par un public ravi de découvrir ou redécouvrir l'art éphémère de l'improvisation théâtrale. Mais à peine les valises posées, il fallut déjà repartir vers de nouvelles terres d'accueil car le tournoi d'improvisation de Massy les attendait le dimanche 20 mars pour une rencontre entre 4 équipes d'île

de France. Prêts à en découdre, les joueurs Z'improbables bravèrent avec honneur ces planches inconnues, avec pour seule bouée : leur imagination ! Rien ne leur faisait peur et ce n'est que l'impatience d'improviser de nouveau qui faisait palpiter le cœur de nos Z'improbables un peu plus vite... C'est ensuite avec enthousiasme qu'ils naviguèrent jusqu'à Nogent sur Seine, pour une première rencontre avec les Z'impossibles de Yerres le samedi 30 avril.

Mais il est aujourd'hui temps de rentrer au pays, pour mieux partager les grandes découvertes et expériences amassées lors de si nombreuses rencontres car les Z'improbables se devaient de ramener dans leurs valises les richesses acquises lors de ces expéditions !

Informations et contact sur le blog :
<http://leszimprobables77.over-blog.com>

60% de Seine et Marnais qualifiés sont de Maubuée-Gondoire Echec.



Le 28 novembre dernier, se déroulait le maintenant renommé championnat de Seine-et-Marne Jeune.

Cette année c'est la ville de Meaux qui nous a accueillis. Avec 35 représentants sur 68 jeunes, Maubuée-Gondoire était une fois de plus le club le mieux représenté. Loin de faire de la figuration, nos jeunes se sont avérés être de redoutables compétiteurs. Ce championnat offrait 42 places qualificatives pour le tournoi de l'Île-de-France, lui-même qualificatif pour le championnat de France Jeunes. Maubuée-Gondoire Echecs s'est taillé la part du lion en s'adjugeant 25 qualifiés !

Nos Champions de Seine et Marne :

Pupillettes : Gabrielle PAUVERT
Poussines : Shanthi TOURE

Nos Vice-champions de Seine et Marne :

Minimes : David CHHUON
Benjamins : Bastien DEBRAY
Pupilles : Vincent NGUYEN
Poussines : Amélie GOMES-PEREIRA
Poussins : Damien DENOUEL FRICKER
Petites poussines : Maud KRAMP
Petits poussins : Anthony HO



La compagnie d'arc

La Compagnie d'Arc se félicite une nouvelle fois de compter parmi ses sportifs un Champion de France en salle. Gilles Leguy a été couronné le 6 mars à Reims dans la catégorie Super-vétéran arc à poulies devant quelques supporters dampmartois venus l'encourager pour l'occasion. Le stress engendré par le tir de la flèche ultime fût palpable mais Gilles est sorti victorieux et, gagné par l'émotion, a pu gravir la première marche du podium. La semaine suivante, il offrait à l'un des jeunes archers venus prendre part au maintenant traditionnel « concours jeunes » organisé par la compagnie, le carquois qu'il s'était vu remettre en cadeau

pour sa performance. Monique Gros, adjointe au maire, chargée des Affaires scolaires, Animations — Vie locale était présente pour remettre les récompenses aux jeunes tireurs victorieux. A l'issue, le non moins traditionnel verre de l'amitié était partagé entre les parents, les entraîneurs et accompagnateurs venus encourager les enfants et bien sûr toute l'équipe organisatrice. La Compagnie, forte de ses 53 adhérents (dont 19 jeunes et 13 femmes) vous accueillera au 14 chemin des Tartreux pour une initiation gratuite au tir à l'arc, à l'occasion de la Fête de la Marme.

AFE & MM

Boxe Française

Dampmart remporte la Coupe de France



Après avoir brillé l'année dernière au championnat de Seine et Marne (5 titres de champions et 2 titres de vice-champions), les jeunes du « **Dampmart Boxe Française** » ont remporté cette année les championnats de Seine et Marne ceux d'Ile de France ainsi que la coupe de France et ce, de belle façon.

Le 16 janvier lors du championnat de Seine et Marne à Champs sur Marne ; Lauranne Bessiere, Léonie Bénamarie, Lolita Eruam, Erwan Pedron, Loris Lancuch, Ivanna Correia, Guillaume Piris, Chloé Correia, Maxime Communiau, et Erwan Dumazet sont devenus champions de Seine et Marne. Léana Iannone et Jessy Rebois ont obtenu le titre de vice-championne de Seine et Marne. Nicolas Hulot a terminé à la troisième place du championnat.

Le 30 janvier, lors du Championnat d'Ile de France des moins de 10 ans à Courcouronnes, Guillaume Piris a remporté le titre de champion d'Ile de France. Ivanna et Chloé Correia sont devenues vice-championnes d'Ile de France, Maxime Communiau s'est hissé à la troisième place.

Le 13 mars lors du championnat d'Ile de France des moins de 18 ans à Paris, Léonie Benamarie a remporté le titre de championne d'Ile de France, Loris Lancuch a obtenu la troisième place et Lauranne Bessiere s'est classée 6^{ème}.

Le 20 mars à Dampmart, l'association a

organisé son trophée annuel où étaient invités les clubs du département ainsi que des clubs de Bourgogne. Ce fut 86 boxeuses et boxeurs qui se sont affrontés lors de rencontres très engagées, prouvant le succès grandissant du tournoi. Les participants ont été encouragés par un public chaleureux venu nombreux. Les jeunes Dampmartois ont une nouvelle fois brillé, autant par leurs résultats (11 vainqueurs), que par leur fair-play et leur sportivité.

Ainsi, sont arrivés premiers : Jeremy Hulot, Guillaume Piris, Léana Iannone, Emelyne Hulot, Erwan Pedron, Rudy Leiser, Erwan Dumazet, Angelo Iannone, Nicolas Hulot, Ivanna Correia et Loris Lancuch, ces deux derniers ayant obtenu respectivement le trophée de la meilleure styliste et du meilleur combattant.

Jessy Rebois, Léonie Bénamarie et Kyllian Isoulet sont arrivés seconds.

Yanis Bouzidi a obtenu la quatrième place.

Le 3 avril, lors du championnat de France Benjamines à Nantes, **Léonie Benamarie est devenue vice-championne de France de Boxe Française.**

Le 27 mars, à Melun, les boxeurs de Dampmart ont participé à la coupe de France de Chauss-Fight, une discipline à mi-chemin entre le Kick Boxing et la Boxe Française. Les Dampmartois, nullement impressionnés par ce challenge, ont une nouvelle fois prouvé toute leur technique, leur pugnacité et leur sportivité, face à des boxeurs venus des 4 coins de la France. Après des rencontres intenses et de haut niveau technique, les résultats ont été à la hauteur de nos attentes.

Loris Lancuch a en effet remporté la coupe de France et obtenu la médaille d'or.

Erwan Pedron, Léana Iannone et Guillaume Piris se sont hissés à la deuxième place, obtenant la médaille d'argent. Nicolas Hulot s'est classé troisième avec la médaille de Bronze.



Nos jeunes boxeurs, ont tout au long de ces compétitions, fait preuve d'une grande solidarité entre eux, d'un remarquable fair-play et d'une grande sportivité.

Le bilan de l'année est donc remarquable puisque Dampmart a remporté au total : 10 titres de champion de seine et marne, 2 titres de vice-champion, 2 titres de champion d'Ile de France, 3 titres de vice-champion, 1 titre de vice-championne de France de Boxe Française, 3 titres de finaliste de la coupe de France et 1 titre de vainqueur de la coupe de France de Chauss-Fight.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour pratiquer, vous découvrirez un sport de combat aux valeurs de respect individuel et d'efficacité qui puise ses origines dans notre patrimoine culturel. Il existe deux pratiques différentes de la Boxe Française. La plus connue est le combat, il s'agit d'une activité réservée à l'élite. L'assaut est l'autre forme de pratique, il s'agit de rencontres ou chaque partenaire, homme, femme ou enfant cherche à toucher l'autre mais sans appuyer ses coups.

La pratique régulière de la Boxe Française assure souplesse, coordination, assurance et offre une vitalité accrue dans un corps puissant et souple. Pratiquée comme un sport de loisir par toutes et tous, elle permet de se sentir « bien dans sa peau » dans toutes les circonstances de la vie moderne. Au-delà d'une activité physique, la discipline développe l'esprit de décision et le sens des responsabilités.

Un peu d'histoire... les noms des rues de Dampmart



Le Clos Richard



Le Gymnase



Dès 1972, des terrains au lieu-dit « **Le Clos Richard** » commencent à se vendre et un lotissement voit le jour, puis s'agrandit sur le lieu-dit « Les Préaux ».

Le 25 septembre 1958, le 2^{ème} classe **Daniel Leduc** meurt en Algérie, au Cap Ténès (département d'Orléansville) en effectuant son service militaire ; il n'avait pas 22 ans. Cet enfant de Dampmart, mort pour la France sera décoré à titre posthume en novembre 1958 de la médaille militaire et croix de la valeur militaire avec palme.

Michel Place est né en 1884. Cet ancien combattant de la guerre 1914-

1918 s'installe rue du château à Dampmart comme boulanger. Durant la seconde guerre mondiale et sans que personne au village ne se doute de ses activités, il cache et héberge une quinzaine de parachutistes alliés dans le grenier et le fournil de sa boulangerie. Il détient également un dépôt d'armes et de ravitaillement. Il fait partie du groupe « Vengeance » de la résistance sous le pseudonyme de « l'Ancêtre », il fournit de précieux renseignements sur les dépôts allemands de Thorigny et Dampmart. Il sera décoré de la croix de guerre 39-45, de la légion d'honneur et la Medal of Freedom lui sera

remise par le général commandant les forces américaines. Conseiller municipal jusqu'en 1957, il sera maire de notre village de 1958 à 1960, année de son décès.

La salle polyvalente est construite au lieu-dit « les Marelles » à partir de 1977. **Georges, Lucien Roby** né en 1894 à Thorigny exerce la profession d'horloger rue du château à Dampmart. Célibataire, il décède en janvier 1983 et lègue sa maison et une partie de ses biens à la commune. En remerciement, le gymnase porte son nom.

Michèle Dupont-Legendre

Rappels IMPORTANTS

Enlèvement des ordures ménagères
Lundi et jeudi matins.

Tri sélectif poubelles jaune et verte
Vendredi matin.

Enlèvement des extra-ménagères
lundi 6 juin, lundi 1er août, lundi 3 octobre, lundi 5 décembre.

Rappel important : les ordures ménagères, extra-ménagères ainsi que le tri sélectif doivent être déposés sur le trottoir devant son domicile, **uniquement la veille au soir.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne auditive **ne peuvent être effectués que :**

- de 7 heures à 20 heures, les jours ouvrés ;
- les samedis, de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 h 30 ;
- les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.

*Arrêté de la préfecture N° 00 DDASS 18 SE du 13 novembre 2000 relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté préfectoral 96DAI I CV n° 084 du 11 juillet 1996



COMMUNIQUÉ

Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne relatif au bilan de santé

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne vous offre la possibilité d'effectuer gratuitement un bilan de santé tous les 5 ans. C'est un moment privilégié au cours duquel est fait le point sur votre état de santé, ainsi que celui de votre famille à charge. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone dans l'un des deux Centres d'examen de santé de Seine-et-Marne :

- Dammarie-lès-Lys au 01 60 56 52 90
- Meaux au 01 60 09 25 38

Etat-Civil



NAISSANCES 2010-2011

BARRU MAMI Yanis, Alexis	20 décembre 2010
ELOY Alexis	29 décembre 2010
DALEM Valentin, Frédéric, Alain	11 janvier 2011
LEMBREZ--DROUET Antonin, Quentin, Yvon	18 janvier 2011
BUSSONNET Taïss	15 janvier 2011
MOISSON--PERRET-BLANC Lily	19 janvier 2011
FLIPPE Mira, Nicole, Lucie	02 mars 2011
MASSIA--GALEY Constance	26 mars 2011
MALVISI Anna	1er avril 2011
PELLET Romane, Priscillia, Vanessa, Ambre	10 avril 2011
MISSIEDJAN Jérémy, Melvin, Patrice	28 avril 2011
DA SILVA COSTA Joao, Pedro	1er mai 2011
SZLENDAK Louison, Andrée, Marcelle, Henriette (née à Dampmart)	1er mai 2011

MARIAGES 2011

ARGOUD Christophe, François, Claude et KRUG Anja	02 avril
MAILLY Bruno, Jean, Jacques, Georges et SIDIBE Elise, Emma	09 avril

DÉCÈS 2010 - 2011

COSSON Marcelline, Mathilde veuve de Maurice, Albert PROVENCE	90 ans
NIZET Christian	58 ans
BERNARD Delphine, Clotilde épouse de Louis, Célestin HAAS	85 ans
AUBRY Odette, Marie, Josèphe veuve de Lucien, René PARIN	76 ans
STÉFANEK Olga épouse de Bernard, Michel CAMUSET	65 ans
WIART Sylvie divorcée de Jean-Luc, Emile, André MAGE	56 ans
LE MEUR Alain, Yves	68 ans
UYTTRAEGE Yves, Albert	50 ans
COSTE Annie, Reine	77 ans
LALA Yvonne, Lucienne	90 ans
HUSSON Jean, Georges	86 ans
DELALOY Anasthasie, Octavie, Théodora	96 ans
AUGENDRE René, Jean, Louis	90 ans
GAZAGNES Marguerite, Berthe	98 ans
BUCHER Marie-Odile, Yvonne épouse de Serge, Jean-Charles, Lucien ADINE	61 ans
MORLIERE Catherine, Thérèse, Suzanne	59 ans
AUFFRET Serge, Albert, Léon, Georges	89 ans
ÉMARD Michel, Robert, André	65 ans
OLIÉ Paule, Henriette, Astérie veuve de Lucien, Gaston ANDRIEU	92 ans
MAILLARD Karine, Jeanne, Alice	31 ans
COLIGNON Eric, Manuel	55 ans
OPOIX Anne, Marie, Eugénie	94 ans
POMMIER Gustavine, Félicie veuve de Georges, Aldolphe, Ghislain SURDEAU	91 ans
CHARBONNIER Andrée, Maria, Estelle veuve de Michel, Marcel TARPIN	88 ans
ANTUNES VIANA Conceição veuve de Antonio MOREIRA AFONSO JACOME	91 ans
CALBRY Robert, Paul, Louis, Joseph	82 ans
DAUTEL Odette, Madeleine veuve de Georges, Albert SAVART	90 ans
LENNON François, Alain, Marie	85 ans



La municipalité a décidé d'adhérer au CLIC lors du vote du budget 2011. C'est un service gratuit pour les personnes de plus de 60 ans.

33, Rue Henri Dunant -
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél : 01.60.31.52.80
Mail : association.reliage@wanadoo.fr

MISSIONS

Un guichet d'accueil, d'information et de coordination : structure de proximité en faveur des personnes âgées et de leur entourage, ainsi qu'en faveur des professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile

Un rôle d'animation et de prévention

Le CLIC intervient sur des situations complexes : isolement, précarité, épuisement, familial, maltraitance...

Le CLIC accompagne les personnes âgées : coordination des retours à domicile après une hospitalisation, accompagnement pour une entrée ou sortie de maison de retraite

Le CLIC assure les évaluations pour la CNAV afin de permettre aux personnes de +60 ans de bénéficier de l'action sociale de la CNAV (GIR 5-6)

INTERETS

Le CLIC est un service de proximité gratuit
Le CLIC facilite l'accès aux dispositifs existants comme l'APA, l'Aide Sociale, le PACT 77, etc...

Le CLIC réalise et met à jour un inventaire des acteurs présents sur son territoire (Médecins, Infirmières, Kinés, téléalarmes, portages de repas, accueils de jour, consultations mémoire, SSIAD, Maisons de retraite...).

Le CLIC développe des projets de proximité : soutien et aide aux aidants, café des aidants, atelier de prévention des chutes, ateliers mémoire, formation des professionnels, etc...

Les aides sont complémentaires de celles apportées par les CCAS et les partenaires sociaux et médico-sociaux. Missions PPV - 39 77 depuis le 1er janvier 09.

Accompagnement des personnes âgées par une équipe qualifiée.

Les personnes de +60 ans relevant de la CNAV bénéficient du plan d'action personnalisé (maximum de 3 000 € par an et par personne).

Le site internet est en ligne >>>>>>>>>>

www.dampmart.fr

Très attendu, le site internet de Dampmart est de nouveau en ligne. Entièrement remanié, certaines pages restent en cours de réalisation, nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Le site doit être à l'image de notre village et peut être l'implication de tous pour le faire vivre.

Ceci est une première version que nous souhaitons enrichir en cours d'année. Aussi nous vous invitons à le visiter et à nous faire part de vos réflexions, vos commentaires tant sur l'organisation générale que sur les rubriques actuelles et celles que vous aimeriez trouver.

Commerçants et artisans de Dampmart une page vous est dédiée. Pour apparaître sur le site internet, il vous suffit d'en faire la demande auprès du secrétariat de la mairie muni des pièces justificatives concernant votre activité (extrait Kbis ou carte d'artisan).

Pour nous écrire, il vous suffit de cliquer sur le lien Contact sur le côté gauche de la page d'accueil.

Nous vous souhaitons une bonne navigation



Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011



Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales et qui souhaitent voter pour les élections présidentielles des 22 et 6 mai 2012 et législatives des 10 et 17 juin 2012, vous devez impérativement vous inscrire en mairie, avant le 31 décembre 2011.

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter à l'accueil de la mairie avec les documents suivants : une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Mairie de Dampmart
7 rue de Château

Tél. : 01 64 30 13 45

Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr



Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Jedi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : (permanence état civil) de 9 h - 12h 30

Centre de loisirs - Cantine 01 60 31 13 83

Fermeture estivale de la mairie le samedi matin

Au cours de la période estivale 2011, certaines permanences du samedi matin seront amenées à être supprimées.

Nous vous prions de noter que la mairie sera fermée les samedis : 16 juillet, 23 juillet, 30 juillet, 06 août, 13 août.

Les autres jours de la semaine, la Mairie reste ouverte aux horaires habituels. Nous vous remercions par avance de prendre vos dispositions et vous remercions pour votre compréhension.

Le Maire et les adjoints reçoivent les Dampmartois sur rendez-vous

Navette hebdomadaire

Depuis le mois de février 2010, une navette hebdomadaire circule chaque vendredi matin ; elle est assurée par KEL-TOUR et concerne tous les Dampmartois. Intermarché et Franprix sont les points de dépôt et de reprise des personnes intéressées. Une participation de 2 euros aller/retour est demandée. La vente des tickets se fait à l'accueil de la Mairie. Les cartes Rubis, Améthyste et Fuchsia donnent la gratuité aux porteurs de celles-ci.

Circuits

ALLER

- 9h40 Les Lions
- 9h42 Eglise
- 9h45 Hazard (bâtiment)
- 9h47 Lambuis
- 9h49 Juliette Vadel
- 9h52 Daniel Leduc
- 9h54 Angles rue Daniel Leduc/Carnetin
- 10h Intermaché
- 10h10 Franprix



RETOUR

- 11h10 Intermaché
- 11h20 Franprix
- 11h32 Les Lions
- 11h33 Eglise
- 11h35 Hazard (bâtiment)
- 11h37 Lambuis
- 11h39 Juliette Vadel
- 11h42 Daniel Leduc
- 11h43 Angles rue Daniel Leduc/Carnetin
- 11h45 Place des Ormes



Dimanche

La ligne régulière du bus n°4 circule tous les dimanches aux horaires habituels. Le terminus est Cornillot/Gare.